

EDITORIAL - Avril 2006

Docteur François FRAISSE

Président du SNMRHP

A un moment où l'hôpital public est en crise financière aiguë liée aux tarifs ONDAM très éloignés des surcoûts réels (attendant à l'évolution des pratiques professionnelles et aux missions hospitalières spécifiques insuffisamment compensées par les MIGAC et les MERRI), la réanimation, discipline très coûteuse, a vu sa reconnaissance améliorée par la valorisation journalière des séjours.

Cependant, celle-ci reste notablement insuffisante par rapport aux coûts réels issus de la comptabilité analytique. Le différentiel est d'autant plus notable que la référence à l'échelle nationale des coûts dans l'établissement des tarifs, ne tient pas compte du respect des termes du décret en matière de personnel paramédical.

La création des USC va alourdir la charge en soins des lits de réanimation et rendre encore moins tolérable les décalages observés dans la plupart des services malgré une réglementation opposable en 2007.

Le syndicat des réanimateurs devra s'engager dans une politique active pour imposer le respect des normes qui doivent être considérées comme minimalistes par rapport à l'ouverture des lits d'USC et à la restructuration des services de réanimation prévue dans le SROSS III.

Enfin, conformément à ce qui vient d'être arrêté pour les USC pédiatriques, les densités en personnel des USC adultes devront être définies et arrêtées.